# GRAND PRIX JEUNES DE MONTPENSIER

# 15 et 16 juin 2024 – Golf de la Forêt de Montpensier Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

#### Calendrier

Clôture des inscriptions : vendredi 31 mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : mercredi 5 juin
Publication des départs : vendredi 14 juin

# Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

- Joueurs et joueuses U12 nés(es) en 2012 et après.
- Joueurs et joueuses Benjamins nés en 2010 et 2011.
- Joueurs et joueuses Minimes nés en 2008 et 2009.

## Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

#### Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la ffgolf. Voir site de la Ligue AURA

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

#### Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

#### **Conditions particulières**

Les voiturettes sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs. Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



# **Engagement**

## **Inscriptions**

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

#### **Droits d'engagement**

Jeunes: 50€

#### Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

#### Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

# Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	144	Mini Garçons	Mini Filles	14 *
Minimes		9	3	
Benjamins		21	6	
Poussins		21	6	
U 10		10		

<sup>\*</sup> Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

### **U12**

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

#### **Benjamins et Minimes**

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.



# **Organisation**

## Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1<sup>er</sup> tour, faire jouer les minimes filles, les minimes garçons, benjamins filles, les benjamins garçons, les U12 filles puis les U12 garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2<sup>ème</sup> tour, faire jouer les U12 garçons, les U12 filles, les benjamins garçons, les benjamins filles les minimes garçons puis les minimes filles, dans l'ordre inverse des résultats.

## Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

Le meilleur U10 garçon et la meilleure U10 fille sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



# Grand Prix Jeunes de Montpensier, Bulletin d'Engagement

# Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

# Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre SEGVFM).

Golf Vichy Forêt de Montpensier Domaine de Rilhat 03700 Serbannes

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM:
DATE DE NAISSANCE :
CLUB:
NUMERO DE LICENCE FFG :
INDEX:
CLASSEMENT MERITE :
LICENCE OR JEUNES (OUI – NON):
TEL:
@MAIL:

# Droits d'engagement

Jeunes: 50€

